

V° Concours de composition électroacoustique

2012

La **Fondation Destellos**, annonce son appel d'œuvres pour le cinquième Concours de Composition Electroacoustique et vidéo musique.

Les objectifs du concours sont la promotion et développement de la création artistique utilisant les nouvelles technologies. Stimuler la créativité des jeunes générations d'artistes et leur proportionner des nouvelles voies de diffusion de ses œuvres.

Le Premier Prix, attribué par la Fondation Destellos, sera de 500 dollars américains et la création de l'œuvre dans les 2 ans après le concours. Les institutions adhérentes à la Fondation offriront aussi la diffusion des œuvres lauréats à travers des concerts, festivals, radio et internet.

Trois seconds prix seront attribués par les organisations: Akusma>Motus (France), Fondation Phonos (Espagne) et Musiques et Recherches (Belgique) consistants en des collections de Cds de musique électroacoustique.

Règlement :

1. Le concours est ouvert aux compositeurs-trices et artistes visuels de tout âge, nationalité et sexe.
2. Le frais de participation est de 20 \$ US, payables via Pay Pal, à travers le lien "Faire un don" du site de la Fondation : www.fundestellos.org/pageune.htm
3. Seront admises des œuvres électroacoustiques **stéréo**, d'une durée maximale de 11'.
4. Seront admises les œuvres de musique électroacoustique comportant des éléments visuels d'une durée maximale de 6'. Dans le cas des œuvres en collaboration, le prix sera considéré ex æquo et les auteurs devront déterminer un représentant pour le recevoir.
5. Sont exclues les œuvres nécessitant l'intervention d'instrumentistes en direct : live electronics, musiques mixtes, interactives et improvisées.
6. Chaque artiste-compositeur ne peut présenter qu'une seule œuvre, n'ayant pas été éditée, ni récompensée préalablement.
7. Les participants doivent s'inscrire **préalablement** par email:
 - a. envoyer le formulaire ci-joint dûment rempli, par ordinateur. Ne seront pas acceptés des formulaires manuscrits. Ce dossier ne sera pas communiqué aux jurys. L'identité de ou des auteurs ne sera révélée qu'à la proclamation des résultats, après la sélection finale.
 - b. joindre un justificatif du paiement par PayPal.
 - c. Envoyer a et b en tant que pièces jointes à : info@fundestellos.org
8. Chaque candidat recevra un email de confirmation et un **Code d'Inscription**.
9. **Postérieurement**, les œuvres devront être envoyés :

Par Internet, à travers You Send It, Next Send ou similaire à l'adresse : info@fundestellos.org

Seulement en cas de difficultés pour l'envoi par internet, les œuvres seront reçues par courrier (avec la mention : "Matériel pédagogique, sans valeur commerciale") à l'adresse:

Dr Elsa Justel

Gral. Rivas 3963

7600 Mar del Plata

Argentine

10. Les formats admis sont : .aiff, .wav, /QuickTime.mov, sans compression.
11. Les fichiers devront apparaître étiquetés avec le **Code d'inscription** et le **titre de la pièce** (ex.: "DC11-21_Mapièce"). Ne pas envoyer des matériaux audio ou vidéo par email.
12. Les œuvres reçues ne seront pas renvoyées aux candidats après l'issue du concours, et resteront dans les archives de la médiathèque de la Fondation.
13. Ne peuvent pas participer ceux qui ont été primés auparavant (premier et deuxième prix) dans le Concours Destellos, ainsi que les membres du jury et leurs familles.
14. Les œuvres devront être envoyés avant le **5 mars 2012**. (Pour les envois par la poste, le cachet faisant foi).
15. Le Jury sera composé de personnalités de renommée internationale.
16. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix et de décerner diverses mentions.
La décision du jury sera rendue publique **à partir** du 30 août 2012.
17. Aucun recours ne pourra être ouvert contre les décisions du jury, qui sont définitives.
18. La Fondation se réserve le droit de suspendre, annuler ou modifier le concours pour des raisons imprévues qui seront publiées en conséquence.
19. Les lauréats s'engagent à faire figurer la mention "Prix Destellos 2012" dans tous les programmes qui incluent leur œuvre primée et devront maintenir informée à la Fondation de toute diffusion publique de l'œuvre.
20. Par sa participation au concours, les auteurs déclarent accepter, dans leur intégralité, les conditions du présent règlement.

Les intéressés peuvent solliciter le formulaire d'inscription par email : info@fundestellos.org

Pour plus d'information : www.fundestellos.org